

## Les portraits de l'Anjou bleu – n°2

Nom LARDEUX

Prénom Jean-Louis

Fonction Président du Conseil de Développement Territorial de l'Anjou bleu

**Pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours professionnel ? Pourquoi avoir voulu faire partie du CODEV (Conseil de Développement) ?**

J'ai été agriculteur sur la commune d'Aviré (Segré-en-Anjou Bleu). Après une reconversion en agriculture biologique en 1989, nous nous sommes lancés, avec mon épouse et nos associés, dans une production de cidre et de jus de pomme sous la marque « Verger de la Hanère » en parallèle d'une activité d'élevage.

Rapidement nous avons pris des responsabilités, d'abord auprès de Familles Rurales ; en particulier auprès des jeunes ; puis dans le syndicalisme agricole et au sein du CRATEAS (Comité Régional d'Action Technique Economique Agricole du Segréen) et de la Chambre d'Agriculture. Je suis toujours un des représentants de la profession agricole auprès du CESER (Conseil Economique et Social Environnemental Régional des Pays de la Loire) où j'exerce la responsabilité de rapporteur Europe.

Je suis membre du CESER depuis 2017, il me paraissait important d'avoir un ancrage local pour exercer cette responsabilité. J'ai toujours été intéressé par le développement local et il me semble important de faire bénéficier mon territoire très dynamique, des compétences et savoirs, que j'ai pu acquérir dans mes différentes responsabilités.

**Qu'est-ce que le CODEV ? Qu'est-ce qu'il apporte au territoire de l'Anjou bleu aujourd'hui ?**

Le CODEV assure la représentativité citoyenne sur des dossiers tel que le Contrat Local de Santé, du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et du contrat de territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou. Nous pouvons être amenés à donner des avis sur ces différents sujets. Pour ce faire, nous pouvons organiser des échanges avec la population, nous organisons aussi des soirées thématiques pour informer la population sur des sujets qui peuvent être très différents (transition énergétique, eau, Europe, etc.).

**Vous avez mené une enquête sur les jeunes en Anjou bleu, pourquoi ? Quels sont les principaux résultats et à quoi cela va-t-il servir concrètement ?**

Cette enquête a été très appréciée par les jeunes de notre territoire, 1573 jeunes ont répondu. L'enquête portait sur leur perception de leur territoire, notamment sur l'environnement, les activités extra-scolaires, la mobilité mais aussi sur leur avenir. Les résultats ont été présentés lors d'une soirée à Segré-en-Anjou Bleu, le 10 février 2020, qui a rassemblé près de 150 personnes. Les résultats sont disponibles via ce lien : <https://vu.fr/codevanjoubleu>. Cela restera un des temps très fort de l'équipe actuelle qui

sera renouvelée en septembre suite aux élections municipales. Cette nouvelle équipe pourra s'emparer des résultats de l'enquête pour mener la réflexion sur un ou plusieurs thèmes abordés.

Les membres du CODEV sont des habitants du territoire, bénévoles, non élus, qui ont à cœur de représenter la société civile et sa diversité, en excluant leurs opinions politiques. 28 membres (14 pour chacune des Communautés de Communes) composent le Conseil d'Administration et représentent les secteurs Economie / Tourisme, Culture / Patrimoine, Sports / Loisirs, Social / Sanitaire, Environnement, Education / Jeunesse.

Tout habitant peut devenir membre et participer aux travaux des commissions, n'hésitez pas à nous contacter ! (02 41 92 21 67 ou [conseildeveloppement@anjoubleu.com](mailto:conseildeveloppement@anjoubleu.com))